



Février 2024
Numéro 77

Le cANaRd du 91

Le bulletin d'information du Groupe 91 de l'Association Nationale de Retraités
Président Fondateur : Guy Fortin

Sommaire

- Page 1
- L'édito..
- Page 2
- Activités randonnées prochaines
- Page 3-
- Assemblée départementale 2024
- Page 4
- Récit sortie Hippodrome
 - Récit sortie théâtre
- Page 5
- Loto de printemps
 - Sortie château Rosa BONHEUR
- Page 6
- Récit l'ANR a fait son cinéma
 - 100 000 connections à notre site internet le 14 février
 - Retour sur Repas Galette 2024
- Page 7
- Rappel Cotisation
 - Tombola
 - Bilan colis de Noël
- Page 8-9
- « Les Castors à Brétigny-sur-Orge » (4^{ème} épisode)
 - Dépannage à domicile
- Page 10
- Infos des Adhérents
 - La recette de Nicole
- Page 11
- Bulletins d'inscription
- Page 12
- Nos coordonnées

L'édito...

Au revoir 2023, bienvenue à 2024 en espérant que cette nouvelle année soit plus favorable aux retraités, et que le nouvel exécutif ne nous considère plus comme une variable d'ajustement budgétaire car nous avons assez donné. Même si « la période officielle » est achevée je présente à tous les adhérents de l'ANR91 une excellente année 2024 et que cette dernière vous procure tout ce que vous désirez, mais surtout une très bonne santé afin de participer, comme le disait le Baron Pierre de Coubertin, aux activités proposées par les divers responsables du Groupe.

Très prochainement aura lieu un événement important pour notre Groupe, à savoir notre Assemblée Départementale.

Chacun sait que l'Assemblée départementale constitue un temps fort de la vie des Groupes A.N.R, elle est l'occasion pour les adhérents présents de se prononcer sur le bilan qui leur est présenté des activités de l'année écoulée, et d'autre part, elle permet aux représentants locaux et nationaux, de notre association, qui interviennent de donner un éclairage, aussi impartial que possible, du contexte à l'intérieur duquel nous évoluons et de son impact sur les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Il convient de rappeler que l'ANR n'est pas seulement une organisatrice d'activités (sportives, culturelles, voyages ou sorties) mais elle est également au niveau national la défenseuse des intérêts des retraités car la défense de nos adhérents est une préoccupation majeure. Pour cela, il nous faut aussi pouvoir compter sur plus de bénévoles, des collègues qui acceptent de donner de leur temps, de prendre des responsabilités.

Alors je lance un appel solennel à l'aide. Il nous faut vraiment pouvoir compter sur des adhérents toujours plus nombreux, prêts à s'engager à nos côtés, à consacrer quelques heures à notre association. Si ces forces vives viennent à nous manquer, alors nous aurons de plus en plus de mal à gagner nos combats. N'hésitez pas, à faire passer cet appel auprès des jeunes collègues, amis ou connaissances de votre entourage. Ils doivent nous rejoindre et bâtir avec nous l'ANR de demain. Il est important de communiquer et nous faire connaître par tous les moyens

A bientôt de vous voir très nombreux à notre assemblée départementale le jeudi 28 mars 2024, à la salle des fêtes d'Étampes.

Jean CORDOBA





Randonnées ANR91 2^{ème} Trimestre 2024



Le « QR Code » vous permet de pointer directement sur les coordonnées GPS de départ.



mardi 9 avril 2024	19 km	Picnic
MONDEVILLE 91590	9 heures 00	R.D.V. : N48°29'28" E02°24'55"
Le chêne Bécart - la Padole	Parking de la de la place de l'église 91590 Mondeville	
Guide : Francis		



mardi 16 avril 2024	12 km	
ARBONNE la FORET 77630	9 heures 00	R.D.V. : N48°23'58" E02°33'53"
Plaine de Chanfroy	Parking des Fusillés 77630 Arbonne la Forêt	
Guide : Yvon		



vendredi 3 mai 2024	13 km	
NANTEAU SUR ESSONNE 77760	9 heures 00	R.D.V. : N48°18'59" E02°25'04"
Boisminard	Parking rue de la Croix Boisée 77760 Nanteau sur essonne	
Guide : Jean-Paul		



jeudi 16 mai 2024	6 km	Au choix
PARIS 15 ^{ème} Promenade découverte	9 heures 00	R.D.V. : N48°50'41" E02°17'38"
Quartier Grenelle – St Lambert	Place du commerce Paris 15 ^{ème} Métro : Commerce Ligne 8	
Guide : Antoinette		



jeudi 30 mai 2024	17 km	Picnic
NEMOURS 77140	9 heures 00	R.D.V. : N48°15'18" E02°43'07"
Forêt de Nemours et de Poligny	Parking Route de Nemours à Poligny 77140 Nemours	
Guide : Michel		



vendredi 7 juin 2024	14 km	Picnic
CHEPTAINVILLE 91630	9 heures 00	R.D.V. : N48°32'11" E02°16'24"
En passant par Lardy et Torfou	Parking route de Lardy 91630 Cheptainville	
Guide : Pactrick		



jeudi 13 juin 2024	11+6 km	Picnic
BOURRON MARLOTTE 77780	9 heures 00	R.D.V. : N48°21'14" E02°43'40"
RANDO EN 8 (*)	Parking route de la plaine verte 77780 Bourron Marlotte	
Guide : Francis		



(*) Randonnée en huit : matin 11km pour tous, suivie du pique-nique et l'après-midi pour les volontaires 5/6 km vers la mare aux fées par une partie du sentier bleu N°11



mardi 25 juin 2024	11 km	Picnic
JOURNEE CHAMPETRE ETRECHY	9 heures 00	R.D.V. : N48°28'50" E02°11'02"
91580 La butte Saint-Martin	Parking Chemin de Saint-Martin 91580 ETRECHY	
Guide : Patrick		



jeudi 5 septembre 2024	6 km	Au choix
PARIS 11 ^{ème} - Promenade	9 heures 00	R.D.V. : N48°51'10" E02°22'12"
La coulée verte	Parvis de l'opéra Métro Bastille Place la Bastille 75011 Paris	
Guide : Antoinette - Francis		



Retrouvez les Randonnées : <https://www.anressonne.fr/randonnees/>

et nos **comptes-rendus** avec les **photos, vidéos** etc.. : <https://www.anressonne.fr/desrandos/>

- **A noter : Séjour de deux nuitées dans l'Orne du 2 au 4 avril 2024** (places limitées). Pour tous renseignements contacter Francis (mail ou tel).
- Séjour Randonnée à l'Île d'Oléron du 13 au 19 septembre 2024 (complet)

- Difficile > 15 km et/ou dénivélé
- Moyenne entre 12 km à 15 km
- Facile <12 km

Les randonnées se déroulent indifféremment le mardi, jeudi ou vendredi. Confirmer votre présence la veille ou le matin de la rando avant 7h30 au +33 6 83 06 25 35. Certificat médical obligatoire. Assurance ANR : se renseigner auprès de Francis.

Rappel : Assemblée Départementale 2024

Nous tiendrons, de nouveau, notre **Assemblée Départementale le jeudi 28 mars 2024**, dans la Salle des fêtes Jean Lurçat, mise à notre disposition par la mairie d'Étampes Avenue de Bonnevaux.

- Vous êtes attendus nombreux, pas de souci de stationnement, accès facile -

Avec l'amicale participation de **Madame Christine MAUSSIRE, Vice-Présidente de la Fondation de La Mutuelle Générale** et Vice-Présidente de la Mutuelle Générale.

Elle nous présentera la Fondation et les actions de celle-ci.

Pleinement inscrite dans la raison d'être qu'elle a adoptée fin 2020, la Fondation d'entreprise La

Mutuelle Générale structure son soutien autour de trois axes, complémentaires et interdépendants: l'accompagnement du bien-vieillir, l'amélioration de la qualité de vie et le renforcement de la solidarité intergénérationnelle.



<https://fondation.lamutuellegenerale.fr/>

Le **jeudi 28 mars 2024 à 9 heures**

Salle des fêtes, Jean Lurçat Avenue de Bonnevaux 91300 Étampes

- 9h 00 Café d'accueil
- 9h 30 Assemblée Départementale
- 12h30 Apéritif
- 13h00 Repas, Tirage tombola,



Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport de Trésorerie
- Vote des rapports
- Rapports d'activités
- Rapport de la commission de contrôle
- Interventions de nos invités

Pour rejoindre Étampes par la route : itinéraire recommandé en provenance de Paris

- Prendre la nationale 20 direction Orléans.
- Sortie Centre Hospitalier, Base de loisirs.
- La salle des fêtes se trouve sur la droite (côté opposé à la base de loisirs) à proximité du magasin Carrefour.
- Parking tout proche (celui de Carrefour)



Comme les deux années précédentes, compte-tenu du petit nombre d'adhérents intéressés, il n'y aura pas de car de ramassage. Un service de covoiturage sera organisé. A cet effet prière de bien vouloir servir les rubriques du bulletin d'inscription.

De plus lors du repas il sera également procédé au tirage de la tombola. L'apéritif, le repas se dérouleront à la salle des fêtes d'Étampes. **La participation au repas avec apéritif est fixée à 40 €.**

Pour réserver votre inscription, nous retourner le bulletin d'inscription avant le 16 Mars 2024

Journée à l'Hippodrome de PARIS-VINCENNES

Vingt-huit adhérents de l'ANR 91 se sont retrouvés le jeudi 08 Février à l'hippodrome de Vincennes pour une visite guidée de ce temple du trot, référence des courses au Trot (attelé ou monté).

Notre guide commence la visite dans le Hall des Balances où le pesage des jockeys et la carte d'identité (livret signalétique et « puce électronique) d'un cheval n'auront plus de secret pour nous. Des explications détaillées en extérieur nous sont fournies concernant les deux pistes où se déroulent les courses.



Enfin une visite des écuries avec la salle vétérinaire et le travail précis fait sur les chevaux puis la découverte du harnachement des chevaux, les sulkys ainsi que les jockeys se préparant pour les courses.

Dès la première course l'adrénaline monte d'un cran et grâce à la distribution d'un ticket à 2 euros pour chaque personne du groupe, tout le monde se laisse tenter à parier sur son cheval favori !



La visite est suivie d'un repas à 13h au restaurant panoramique où nous avons une superbe vue sur les pistes et un écran géant. Nous pourrons suivre les 8 courses des chevaux trotteurs. Les courses se feront toutes les 1/2 heure à partir de 14h.

Gagnant ou perdant, nous avons passé un très agréable après-midi.

Nicole



Sortie le 3 décembre 2023 au Théâtre des



Le Dimanche 3 Décembre 2023 à 15h, 41 adhérents de l'ANR91 se retrouvaient au théâtre des deux Ânes pour le spectacle de Jacques Mailhot : "y'a du Macron à se faire" et les artistes s'en sont donné à cœur joie : deux heures de spectacle hilarant, où les sketches et les chansons traitant des différents problèmes sociaux et politiques en France se sont succédés.



Un après midi où l'on ne voit pas le temps passer et qui fait beaucoup de bien au moral.

Bravo à Jacques Mailhot, Gilles Détrôit, Michel Guidoni, Florence Brunold et Emilie Anne Charlotte.

Nicole

APRÈS-MIDI CONVIVIAL

lundi 18 MARS 2024



Rendez-vous pour notre Loto du printemps à 14h.

Nombreux lots.

Espace Michel Berger, salle Starmania

1 Place du 8 mai 45

91220 LE PLESSIS-PATE

(parking mairie)

Coordonnées GPS

N48°36'44.3" E2°19'31.3"

ou "Flasher ou cliquer" >>>



Merci de nous aider à prévoir la Logistique en vous inscrivant par mail (de préférence), courrier ou téléphone. (Bulletin disponible)

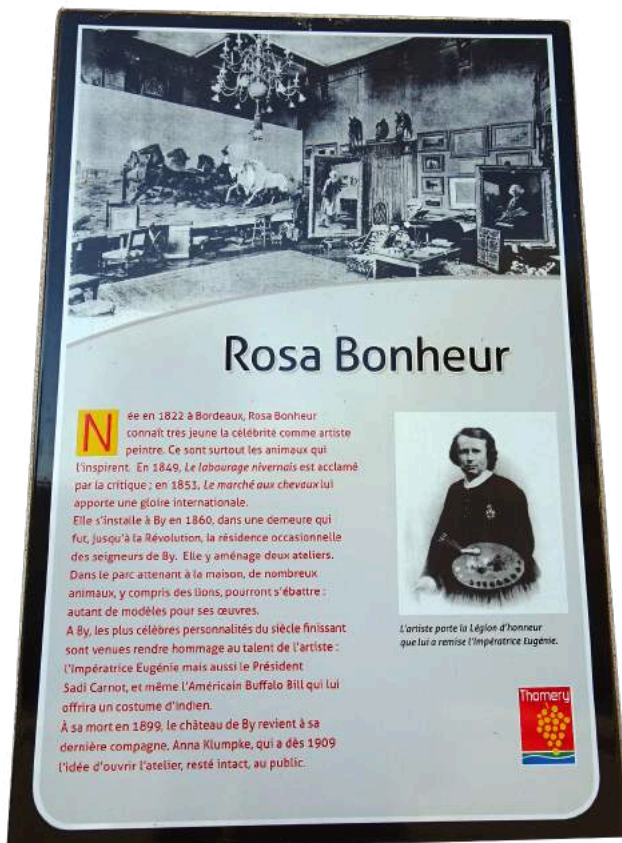
SORTIE PRINTANIÈRE À THOMERY LE 06 JUIN 2024

L'ANR vous propose de découvrir le château, l'atelier et la vie de Rosa Bonheur, peintre animalière du 19ème siècle, avec une visite guidée, enrichie d'une exposition de sculpture monumentale dans le parc.

Déjeuner en bord de Seine.

Le transport sera assuré en car avec trois lieux de départ : Brétigny à 8h (face au 55 Avenue Jules Marquis), puis Juvisy à 8h30 (gare de Juvisy côté Mairie), et Corbeil à 9h (gare routière sortie côté cimetière).

Le prix 75 € (Tout compris)



L'inscription vous est demandée pour le 22 avril 2024 (bulletin en fin de journal, ne pas oublier de mentionner votre adresse mail, votre téléphone portable et votre lieu de départ).

Renseignements : Antoinette Suire +33 6 81 30 89 14 et/ou Nicole Clavières +33 6 86 88 95 66

Renseignements complémentaires :

<https://www.chateau-rosa-bonheur.fr/>

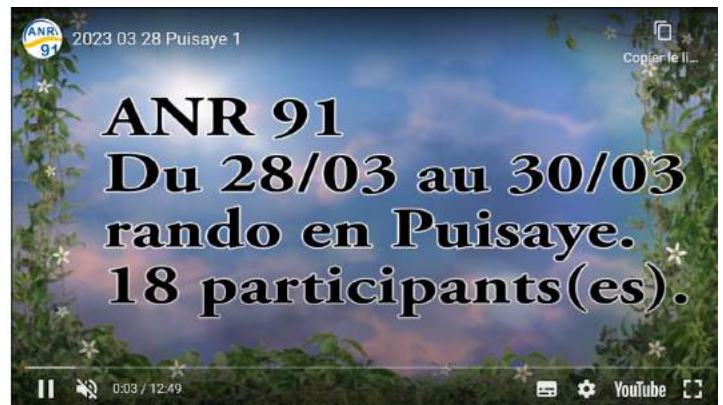
<https://www.anressonne.fr/activites/>

L'ANR 91 a fait son cinéma le 24 novembre 2023

Comme les années précédentes, l'après-midi cinéma a permis à 53 personnes de s'évader en France ou à l'étranger.

Au programme, trois films concernant deux séjours « randonnée » et une semaine « voyage » en Crête et un film de portraits d'ANRistes.

Les séjours en Puisaye, pays de Colette, et en Charente pays de vignes et du cognac, ont réuni les randonneurs. Ceux-ci ont profité des chemins, parfois boueux, des visites sur les parcours, des dégustations, et se sont retrouvés le soir autour d'un apéritif et d'un repas très convivial. Le tout dans la bonne humeur habituelle.



Le voyage en Crête nous a fait rêver, le ciel bleu, la mer, les paysages magnifiques, les bons petits plats (régime crétois ?). Tous les participants étaient ravis de leur séjour et ont partagé ces moments avec plaisir et satisfaction..

Le traditionnel goûter, avec tartes, cidre, jus de fruits, a clôturé l'après-midi.

Rendez-vous l'année prochaine avec un programme tout aussi intéressant vu les séjours et visites proposées en 2024.



Films sur notre site :

<https://www.anressonne.fr/recits/>

Le 14 février 2024, pas que la Saint VALENTIN ... mais :

100 000 connections à votre site Internet depuis sa création (2020)



Repas avec Galette 2024

Nous nous sommes retrouvés le 27 janvier pour la 2^{ème} édition de notre repas Galette de l'ANR Groupe Essonne proposé par le chef du "Distingo".

Une originale Soupe Champenoise, en apéritif et ses toasts, suivie d'œufs en meurette, et d'un veau Marengo. Ce repas a été clôturé par la traditionnelle galette; celles-ci ont été découpées, servies sans tricherie, les reines et les rois ont reçu un colis gourmand, et bien sûr une couronne.

Avec la promesse de se retrouver en 2025 ...

Photos : <https://www.anressonne.fr/desactivites/>



Cotisations 2024

Comme chaque année, la cotisation est à régler avant la fin du 1er trimestre.

Il ne sera fait aucun appel individuel (Mais envoi d'une lettre de relance pour les adhérents n'ayant pas réglé avant fin mars)

Les tarifs sont inchangés :

- Adhésion **avec abonnement** au magazine « La Voix de l'ANR » :
 - Couple : 46,00 €
 - Individuelle : 32,00 €
- Adhésion **sans abonnement** au magazine « La Voix de l'ANR » :
 - Couple : 37,00 €
 - Individuelle : 23,00 €

Paiement par :

- **Chèque** à l'ordre de « ANR Groupe Essonne » à envoyer à : ANR Groupe Essonne
18, rue du Général Barrois 91700 VILLIERS SUR ORGE
- **Prélèvement** : Ceux qui ont déjà opté pour ce mode de règlement n'ont rien à faire. Cette opération aura lieu en Mars.
- **Par virement** : contacter la trésorière avant.

Rappel important sur la cotisation : elle est déductible fiscalement (66% de son montant), l'ANR étant reconnue d'intérêt général.



TOMBOLA de l'ANR Groupe Essonne

La vente des billets, continue jusqu'au jour de notre Assemblée Départementale le 28 mars 2024. C'est lors de cette réunion que se fera le tirage.

Il est donc encore temps d'y souscrire, Prix inchangé : le billet : 2 € - Le carnet de 10 billets : 20 € accompagné d'un petit cadeau.

Bulletin de souscription en dernière page

Bilan « opération portage des colis de Noël »

l'ANR 91 a réuni à Évry, le 15 janvier 2024, ses visiteurs sociaux pour dresser un bilan de l'opération de portage des colis de fin d'année aux aînés de l'association.

Cette réunion était organisée au restaurant le Distinguo à Évry. 46 visiteurs présents (sur 50) : 250 colis distribués aux aînés de l'association de 85 ans et plus.

Parole d'un distributeur : "Les récipiendaires ont été surpris par l'importance du colis et la qualité de son contenu et ont beaucoup apprécié ce geste significatif."



Les adhérents en dehors de notre département, mais qui conservent leur adhésion au Groupe de l'Essonne, n'ont pas été oubliés : ils ont reçu une carte cadeau.

Ces gestes de solidarité permettent de maintenir et de renforcer le lien avec les adhérents qui ne peuvent plus participer à toutes les activités proposées par le Groupe ANR91.

Cette réunion traditionnelle a été suivie d'un repas convivial, offert par l'association pour remercier les bénévoles de leur engagement et de leur disponibilité (avec une omelette Norvégienne en dessert).

Photos et compléments sur votre site :

<https://www.anressonne.fr/notre-solidarite/>



L'aventure d'une vie : Les Castors de Brétigny-sur-Orge (4)



Les murs du rez-de-chaussée se construisent avec des briques creuses en terre cuite de 20/20/40 cm tout en tenant compte des emplacements des portes et des fenêtres.

Les 4 angles du bâti extérieur se montent au fil à plomb et servent de guide afin d'obtenir des rangées de briques bien rectilignes, scellées sur un lit de mortier, grâce à un cordeau tendu entre eux à l'horizontale.

Après avoir coulé en béton armé les linteaux enjambant les embrasures des ouvertures, un mur de refend de 3,40 m de longueur est construit au-dessus de la partie arrière de celui du sous-sol, pour le substituer jusqu'à la façade avant à un pilier en soutien d'un linteau, chacun de 20/20 cm sont coffrés et armés. L'arase des murs extérieurs installée est reliée à celle du mur de refend et son substitut, le tout coulé en béton.

Il ne reste plus qu'à réitérer les mêmes opérations d'installations employées pour la confection de la 1ère dalle afin d'en obtenir une identique pour le plancher de l'étage tout en prévoyant le passage d'une cheminée montant de la salle de séjour.

A présent, les murs de l'étage se construisent de la même façon que ceux du rez-de-chaussée, en utilisant les matériaux identiques. Seuls les murs des façades avant et arrière sont arasés à 2,20 m de hauteur du plancher, ceux des 2 pignons et de refend, en forme de triangles isocèles, continuent de s'élever jusqu'au faitage.

Afin de poursuivre les travaux de construction de l'étage et de la charpente il convient de recevoir, selon les besoins, venant des Vosges, des madriers et des planches de 15/7 cm, des pannes (faîtières et sablières) de 21/7 cm, des chevrons de 8/6 cm, des liteaux (lin-teaux) de 3/2,5 cm issus d'épicéas.

Un bac métallique en tôle, ébauché puis confectionné par soudures à l'arc, mesurant 6 m de longueur, 40 cm sur 3 côtés, est entreposé à l'abri, bien calé de niveau horizontal, dans le sous-sol du pavillon N°1. Du xylophène, produit liquide, nocif, toxique, employé contre les insectes du bois et de leurs larves, est versé au fur et à mesure dans ce contenant de manière à immerger et traiter les différentes pièces à utiliser. Après quelques minutes dans ce bain, 2 « castors », équipés de gants de protection, épurent puis empilent cette poutraison de manière à ce que l'air ambiant circule entre elle et l'assèche.

Le soutènement des plafonds de l'étage et d'un éventuel plancher des combles s'élabore en entrecroisant des madriers et des planches. Ce bâti réalisé, tout en le fixant aux murs de briques à la hauteur de 2,55 m du niveau de la 2ème dalle, reçoit, clouées sous la partie inférieure, des feuilles en treillage métallique « nergalto » remplaçant le rituel « lattis ».

Pour ériger l'ossature de la charpente, la panne faîtière s'encastre et se scelle au mortier, à l'horizontale, sur les 3 sommets des pignons. Les autres pannes posées de la même façon, parallèlement à la faîtière, accordent 1,70 m de distance entre chacune d'elles.

Sur les arases des murs extérieurs et celles des pignons s'ajustent des chevrons de rive ; d'autres cloués perpendiculairement sur les pannes, espacés de 32 cm, permettent d'étaler sur la surface offerte une toile plastifiée transparente « polyane » bien tendue et maintenue par la pose des liteaux cloués parallèlement aux pannes sur les chevrons espacés de 31 cm.

Deux chevêtres sont formatés pour les passages de 2 conduits de cheminée, l'un partant du plafond de la salle de séjour offrant par de doubles boisseaux un branchement dans la pièce supérieure, l'autre, jumelé à un conduit d'aération montant du plafond de la 1ère dalle au niveau de la buanderie.

Les tuiles originaires de Bitche (Moselle) s'emboîtent et s'accrochent grâce aux liteaux, celles des faîtières et de rive scellées au mortier terminent la couverture du pavillon alors considéré « Hors d'eau ».

Avant de débiter les travaux d'intérieur il convient de signaler qu'en approfondissant l'endroit réservé à l'arrière du pavillon pour l'installation de la fosse septique et d'un épurateur d'eaux usées, des suintements souterrains apparaissent et engendrent une accumulation d'eau qui stagne à 30 cm au-dessous de la base inférieure des fondations. Cette anomalie est signalée à la mairie qui nous accorde le branchement des eaux usées du lotissement au réseau communal.

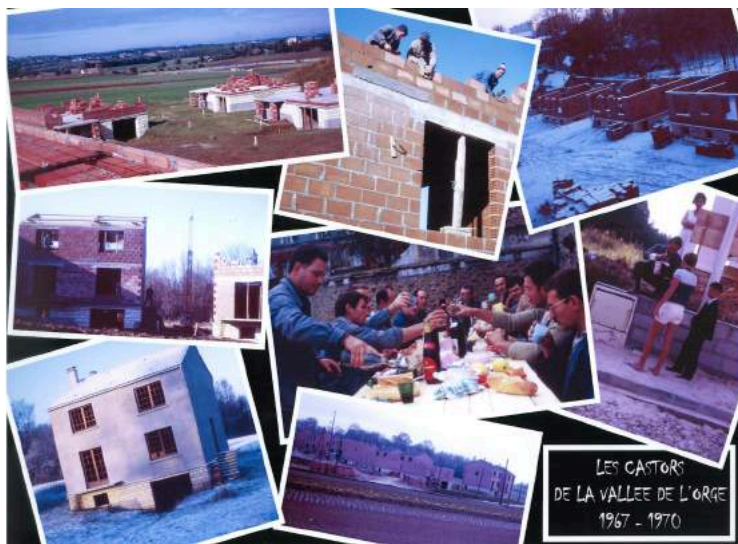
Lors d'un conseil d'administration de l'Association, il est décidé, vu la multiplicité des tâches qui se présentent, de recruter de la main d'œuvre professionnelle : 2 maçons et

un apprenti, un plâtrier signent leur contrat d'embauche. De plus, le CA opte, après consultation des sociétaires, de porter la présence de 60 à 80 heures de chaque « castor » par mois sur le chantier.

Les travaux intérieurs débutent par le sous-sol. Pénétrant à droite par la façade avant, le mur de refend à gauche, le mur du fond et celui de droite délimitent l'emplacement du garage. A 3,40 m de l'entrée, dans le mur de refend, l'embrasure déjà existante permet

d'accéder, de délimiter à droite l'emplacement de la buanderie, celui de la cave à gauche. En face, sous la trémie conçue lors du coulage de la 1ère dalle, existe le lieu où installer un escalier en béton préfabriqué tournant de 180° de droite à gauche et donnant accès au rez-de-chaussée par 13 marches.

Deux cloisons, sur leurs fondations préalablement coulées, s'élèvent en briques creuses de 10/20/40 cm parallèles entre elles, distantes de 1,60 m l'une de l'autre et perpendiculaires au mur de refend. Elles possèdent toutes 2 une embrasure pour recevoir une huisserie



métallique, celle de la cave à 1,25 m du mur de refend, celle de la buanderie à 10 cm. Les différentes surfaces du sous-sol restent sur terre battue.

Au rez-de-chaussée de nouveaux matériaux sont utilisés : « placoplâtre » plaque de plâtre de 2,50 m de longueur, 1,20 m de largeur, 1 cm d'épaisseur enrobée de papier beige du côté apparent, gris sur la surface recevant, collée sur une feuille de polystyrène de même dimension mais de 2 cm d'épaisseur. Ce composite se découpe aisément au Stanley.

Espacés en tous sens de 40 cm environ, des noix de pyrénite : ciment colle à base d'extrait de roches granitiques des Pyrénées, sont réparties sur le polystyrène. Deux « castors » redressent la plaque, l'ajustent et la frappent en tous sens à l'aide d'une règle, genre chevron, afin que l'ensemble adhère parfaitement contre les murs de briques donnant vers l'extérieur. Entièrement fixées, les jointures sont comblées par un enduit spécial de poudre beige délayé à l'eau. En l'étalant, une bande de papier de la même couleur, résistante, de 5 cm de large est incorporée sur la jointure en éclipsant et la solidifiant.

Les délimitations des pièces sont tracées au sol après le passage du plâtrier ayant enduit les plafonds, les murs de refend, le pilier et la poutre de la salle de séjour. Six huisseries métalliques permettent l'encastrement de carreaux de plâtre de 7 cm d'épaisseur, le passage de gaines électriques en plastique orientées et implantées ; 3 recevant des portes de 2 m de hauteur sur 63 cm de largeur, 3 autres de la même hauteur mais de 73 cm de largeur.

Le cloisonnement peut alors se réaliser entre les huisseries. Selon les tracés effectués sur la dalle, des socles de base en plâtre préfabriqué de 7 cm d'épaisseur sont fixés sur le sol entre les huisseries avec une colle carreaux

spéciale, poudre délayée à l'eau dans une auge et déposée au pochoir. Des carreaux pleins, de forme rectangulaire de 60/50 cm, 2 côtés mâles et 2 femelles peuvent ainsi s'emboîter après avoir encollé les parties femelles. Pour l'ajustement et l'achèvement des cloisons, ces carreaux se découpent aisément à la scie égoïne et les joints se lissent à la spatule.

Arrivées d'une fabrique de menuiserie de Mussy sur seine (Aube) les fenêtres à petits carreaux (10 par battant) ; les portes-fenêtres de la salle de séjour, l'une y donnant accès, l'autre desservant le balcon, à double battant et vitrées ; la porte d'entrée du pavillon par le perron fait 1,15 m de large sur 2,15 m de haut grillagée et vitrée d'un seul panneau ; l'ensemble est enchâssé dans leurs embrasures respectives et fixé solidement.

Le cloisonnement et la pose des huisseries terminés accordent des surfaces au sol pour l'entrée de 8,30 m², pour la cuisine de 9,20 m², pour la salle d'eau de 3,60 m², pour les WC de 1,05 m², pour la chambre de 11m². En face la salle de séjour représente au sol une superficie de 28,60 m² ou, éventuellement plus 17,10 m², si une cloison de séparation est construite pour les familles composées d'un couple et de trois enfants ou plus. Ce travail sera réalisé collectivement après le tirage au sort.

A l'étage, les matériaux similaires sont employés, les procédés de construction répétés, ce qui permet d'obtenir les résultats équivalents du rez-de-chaussée. De plus, les sols des 2 chambres de 16 m² donnant vers la face avant du pavillon ainsi que ceux de la lingerie de 4,60 m² comprise entre les 2 greniers et celui du palier de 5 m², sont ragrés de manière à y poser des moquettes, du linoléum ou coller du parquet. Les 2 pièces arrière considérées comme greniers sont laissées en l'état, donnant libre choix aux futurs occupants de les aménager selon leur goût.

La suite dans les prochains numéros du **cANaRd** - Le texte est de **René VALLET**

Les photos proviennent de ses archives, de celles de **Bernard CHAUEAU**, et de la famille **REY « Castors »**



Fuite d'eau, problème de canalisation, clés oubliées à l'intérieur du logement... Dans ce genre de situations, nous sommes souvent contraints de faire appel à un dépanneur, parfois en urgence. Il arrive alors que certains professionnels abusent de la situation, notamment en surfacturant leurs prestations ou en proposant des interventions non pertinentes. Quelques points d'attention lorsque vous faites appel à un dépannage à domicile.

1. Méfiez-vous des tracts publicitaires distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres, qui souvent ne donnent volontairement que peu d'informations sur les principales caractéristiques du service proposé. De même, méfiez-vous des tracts imitant des documents officiels (usage du bleu-blanc-rouge, de logos publics, etc.).
2. Constituez-vous une liste d'artisans fiables à contacter, notamment en cas d'urgence, dans tous les cas, situation d'urgence ou non, essayez dans la mesure du possible de contacter des professionnels que vous connaissez.
3. Sachez repérer les professionnels indécents.
4. En l'absence de devis, ne donnez pas votre accord au dépannage.
5. Sachez que le professionnel doit impérativement faire apparaître un certain nombre d'informations dans le devis <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/depannage-reparation-entretien-domicile>.
6. Le professionnel doit obligatoirement remettre au consommateur un exemplaire signé du contrat.
7. Pour toute prestation d'un montant supérieur à 25 € TTC, le professionnel est tenu de vous remettre une facture comportant ses mentions légales d'identification (aussi appelée « note »).

INFOS ADHÉRENTS de l'ANR Essonne

Ils nous ont rejoints :

BERQUEZ Nicole,
FOURSAC Michèle,

RAULT Hélène

la bienvenue au sein du Groupe ANR Essonne.

Ils nous ont quittés :

Décès



DEVALLE Simone,
BERTHELOT Colette,
BEURTHE Jacqueline,
BOTTELOUP Michel,
CALARNOU Maurice,
FROIDEFOND Jean-Marie,
GUYOT Maurice,

MAGNE Lucien,
MARAND Jacques,
RETOURNE Jean-Pierre,
TESSIE Jacques,
THIEBAULT Stanislaw,
TURBOUST Raymond.

Nous assurons leurs familles de toute notre sympathie et leur adressons nos plus sincères condoléances.



La Recette de Nicole :

Terrine saumon fumé et asperges vertes



Ingrédients (8 personnes) :

- 500g de filet de saumon frais
- 4 tranches de saumon fumé
- 700 g. d'asperges vertes
- 600g. de fromage frais crémeux (Saint-Moret)
- 1 œuf
- 1 bouquet de ciboulette
- 3 feuilles de gélatine
- sel, poivre

Préparation

- Épluchez les asperges, coupez le bout dur puis faites-les cuire à l'eau bouillante salée pendant 10 à 15 minutes.
- Égouttez.
- Ciselez la ciboulette et émincez finement le saumon fumé (réservez une tranche pour mettre au fond du plat) et le saumon cru.
- Faites ramollir les feuilles de gélatine dans de l'eau froide, égouttez les en les pressant dans les mains et mélangez les avec le fromage frais, l'œuf et la ciboulette ciselée.
- Assaisonnez.
- Préchauffez le four 210°C (Thermostat 7)
- Tapissez un moule à cake de papier film alimentaire, mettez une tranche de saumon fumé au fond du moule puis une couche de préparation au fromage, une couche d'asperges coupées en deux et une couche de saumon.
- Renouvelez l'opération en terminant par une couche de fromage.
- Mettez du papier sulfurisé sur la terrine.
- Placez le plat à cake dans un bain marie et laissez cuire pendant environ 30 à 35 minutes.
- Laissez refroidir et placez au réfrigérateur pendant 12 heures. Le mieux est de faire la terrine la veille de la dégustation.
- Bon appétit.

Werner NEUER-WINZER,
notre sommelier vous conseille en
accompagnement :

- Un Entre-deux-mers, (du Bordelais) servir à 9-10°C.
- Ou sylvaner d'Alsace, servir à 8-9°C.
- Ou un Saumur-Champigny si vous préférez le vin rouge servir à 14-16°C.



Bulletin d'inscription à l'Assemblée Départementale du jeudi 28 mars 2024

Mme - Mr		☎ Portable	
Email		☎ Fixe	
Adresse			
Participera (ont) à l'Assemblée Départementale <input type="checkbox"/> ou Participera (ont) à l'Assemblée Départementale et au repas <input type="checkbox"/>			
Nombre de Personnes à inscrire : _____ x 40,00 € = _____ € en chèque à l'ordre de ANR <i>Groupe ESSONNE</i>			
Désire(ent) utiliser le service de covoiturage : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>			
Je suis volontaire pour assurer du covoiturage <input type="checkbox"/> Combien de places disponibles : _____			
<i>Bulletin à renvoyer avant le 16 mars 2024 à l'ANR91 par mail (*) ou courrier : ANR91 18 rue du Général Barrois 91700 VILLIERS sur Orge</i>			

**Bulletin d'inscription Sortie Printanière du 6 juin 2024**

Mme - Mr		☎ Portable	
Email		☎ Fixe	
Adresse			
Nombre de Personnes : ___ x 75,00 € = _____ € en chèque à l'ANR-91 <input type="checkbox"/> ou virement [Demander RIB avant] <input type="checkbox"/>			
Car au départ de : Juvisy <input type="checkbox"/> Corbeil <input type="checkbox"/> Brétigny <input type="checkbox"/>			
<i>Bulletin à renvoyer avant le 22 avril 2024 à l'ANR91 par mail (*) ou courrier : ANR91 18 rue du Général Barrois 91700 VILLIERS sur Orge</i>			

Information : Les chèques pour les activités d'un jour ne sont encaissés que lorsque l'activité est passée**Bulletin d'inscription à notre LOTO du lundi 18 mars 2024**

Mme - Mr		☎ Portable	
Email		☎ Fixe	
Adresse			
<i>Bulletin à renvoyer avant le 13 mars 2024 à l'ANR91 par mail (de préférence) ou courrier ou téléphone ANR91 18 rue du Général Barrois 91700 VILLIERS sur Orge</i>			

**Bulletin de Souscription de tickets de Tombola**

Mme - Mr		☎ Portable	
Email		☎ Fixe	
Adresse			
Nombre de Carnets de 10 tickets (avec cadeau par carnet) : ___ x 20,00 € = _____ € en chèque à l'ANR-91			
Nombre de tickets de tombola : ___ x 2,00 € = _____ € en chèque à l'ANR-91			
<i>Bulletin à renvoyer à ANR91 18 rue du Général Barrois 91700 VILLIERS sur Orge</i>			

**En cas de Modification d'adresse compléter et retourner :**

Mme - Mr		☎ Portable	
Email		☎ Fixe	
Adresse			
<i>Bulletin à renvoyer à ANR91 18 rue du Général Barrois 91700 VILLIERS sur Orge</i>			



Association Nationale de Retraités
Groupe Essonne
Reconnue d'intérêt général



<http://www.anr91.fr>

ou

<https://www.anressonne.fr/>



www.facebook.com/ANR91VivreRetraiteEnEssonne/

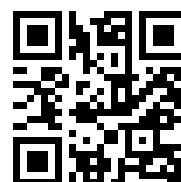


Retrouvez nous sur **infocale**
Le média des associations et des collectivités **le blog**



<https://www.infocale.fr/associations/organisme-anr-groupe-essonne-514070>

<https://www.ansiege.fr/>




www.facebook.com/ANR.BienVivreSaRetraite/



ANR Groupe Essonne

18 rue du Général Barrois - 91700 VILLIERS Sur Orge

 +33 1 69 42 85 05

Nous contacter en « Contacts » sur notre site <https://www.anressonne.fr/nous-ecrire/>

Siret de l'ANR Groupe Essonne : 316 343 094 00033